

INFORMATIONS INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES MASTER 1 ET 2 INFOCOM FORMATION INITIALE EEF

Bonjour à toutes et à tous,

Afin de disposer rapidement de votre accès à l'ENT, vous devez être inscrit administrativement.

Vous trouverez en PJ la liste des pièces à fournir afin de procéder à votre inscription administrative qui se déroulera par IA WEB du 1^{er} juillet 2024 à 14h au 17 juillet 2024 à 17h, réouverture le 22 août 2024 à 14h et au plus tard le 20 septembre 2024 à 12h pour les Master 1 et le 30/09/2024 à 12h pour les Master 2.

Vous devrez télécharger les pièces demandées lors de votre inscription dans l'espace dédié, en format PDF (1 document = 1 .pdf).

Le paiement des droits d'inscription en Master d'un montant de 3879 euros se fera uniquement via l'IA WEB (**le fait d'avoir le visa induira que vous pourrez vous inscrire par IA Web**). **Si vous êtes bénéficiaires de l'exonération partielle, vous devrez régler seulement 250 € au titre des droits d'inscription.** La capture ci-dessous vous permettra de savoir si vous bénéficiez de cette exonération :

Le cadre d'exonération partielle d'Aix-Marseille Université

En plus des exceptions mentionnées ci-dessus, le Conseil d'Administration d'Aix-Marseille Université a décidé le 21 septembre 2021 de mettre en place une politique d'exonération alignée sur **sa stratégie d'engagement sociétal d'une part, la volonté de promouvoir la langue française ainsi que l'ouverture vers l'Afrique et la Méditerranée d'autre part.**

Par conséquent, **pour l'année universitaire 2024/25**, une exonération partielle d'office des droits d'inscription différenciés sera donc appliquée pour tous les étudiants soumis aux droits différenciés **inscrits à un diplôme national, ressortissants des pays listés ci-dessous.**

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Angola, Arménie, Bangladesh, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Centrafrique (république), Comores, Congo, Congo (République Démocratique), Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Israël, Kenya, Kiribati, Laos, Lesotho, Liban, Libéria, Libye, Macédoine du Nord, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Moldavie, Mozambique, Myanmar (Birmanie), Namibie, Népal, Niger, Nigeria, Ouganda, Palestine, Rwanda, Sainte-Lucie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Syrie, Tanzanie, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Tuvalu, Vietnam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

Une fois votre inscription complète et validée par nos services, nous vous transmettrons par courriel votre certificat de scolarité.

Avant l'inscription administrative

Acquittez-vous en ligne de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) en vous connectant à la plateforme [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr)

Téléchargez votre attestation d'acquiescement de la CVEC (paiement de 103 €) où figure le numéro du certificat CVEC.

ATTENTION : cette formalité est obligatoire et préalable à l'inscription. Sans le numéro de certificat, vous ne pourrez pas procéder à votre inscription.

Veillez trouver ci-dessous, les pièces nécessaires à votre inscription :

- Photo d'identité **FORMAT PHOTO (JPEG ou PNG)**
- Attestation d'acquiescement ou d'exonération de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) via le lien : [https://cvec.etudiant.gouv.fr/? locale=fr](https://cvec.etudiant.gouv.fr/?locale=fr) comportant le numéro de CVEC
- Formulaire "Cession du droit à l'image"

- Pièce officielle d'identité avec photo en cours de validité : CNI ou passeport, et la carte de séjour
- Diplôme du baccalauréat, ainsi que le diplôme le plus élevé
- Relevé de notes du baccalauréat correspondant avec cachet de l'établissement
- Photocopie de l'attestation de réussite au dernier diplôme obtenu de l'enseignement supérieur
- Dès que vous aurez un logement en France, Attestation de responsabilité civile délivrée par l'assurance **à votre nom et prénom et pour l'année universitaire en cours**
- Les diplômes et relevés de notes doivent être traduits en français.

Vous n'êtes pas concernés par la Journée d'Appel à la Défense.

PIECES SUPPLEMENTAIRES EN FONCTION DE VOTRE SITUATION

- Notification officielle de bourse du gouvernement français pour l'année universitaire en cours.
- Toutes autres pièces en fonction de votre situation.

Un guichet d'accueil sera ouvert sur le Campus St Charles 3 place Victor Hugo 13003 Marseille, dates précises non encore connues, fin août / septembre.

Toutes questions concernant le visa, les inscriptions, Caisse primaire d'assurance maladie, visite médicale et radio pulmonaire, mutuelle étudiante, banques, assurances, logement (lokoviz (CROUS), studapart (<https://univ-amu.studapart.com/fr/>)), culture, transport...

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site de l'université AMU, de la Direction des relations internationales, de l'EJCAM.

La date limite d'arrivée à l'EJCAM a été fixée au 30 septembre 2024.

Lien IA WEB : https://pagesinterscol.univ-amu.fr/prod/acc_iaprimo.php

CONTACT DES GESTIONNAIRES DE SCOLARITE SI BESOIN :

Masters Communication des organisations, Médias, Espaces Publics (option Informations et Médias et Transitions écologiques), prendre contact avec Mme RIVOIRE : lucie.rivoire@univ-amu.fr ou 04 13 55 16 46.

Master Communication des organisations, Information, Médias et Numérique (option Evènementiel, Communication de marques, Communication d'intérêt général, international et data et dispositifs numériques d'information), prendre contact avec Mme GORRA : christine.gorra@univ-amu.fr ou 04 13 94 27 99.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, Bien Cordialement.